

ARRETE

*fixant la composition de la commission d'examen des vœux
d'inscription en première année de licence
mention Economie,
parcours Année Réussite à Toulouse en Economie (ARTE)
Année universitaire 2023-2024*

LE DIRECTEUR

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13,

Vu le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022, et notamment son article 5 qui précise que le directeur exerce les attributions confiées au président d'université par l'article L. 712-2 ;

ARRETE

Article 1^{er}

La commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence Economie parcours Année Réussite à Toulouse en Economie (ARTE) pour l'année universitaire 2023-2024 est fixée comme suit :

- Isabelle PECHOUX, Maître de conférences
- Anne-Sophie DURAND, PRCE, Lycée Ozenne
- Valérie MOREL, PRCE, Lycée Rive Gauche

Article 2

Le jury sera présidé par Isabelle PECHOUX, Maître de conférences.

Article 3

La commission se constitue, pour la conduite des entretiens de recrutement, en groupes de deux examinateurs, désignés par le président de la commission.

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Toulouse, le 24/02/2022


Le directeur,
Stéphane GREGOIR